

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 décembre 2001
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 10 décembre 2001, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Rwanda
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de transmettre au Conseil de sécurité la réponse du Rwanda au communiqué publié par le Gouvernement de la République démocratique du Congo par l'intermédiaire de son représentant auprès de l'ONU, le 3 décembre 2001 (S/2001/1146).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Rwanda
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Anastase **Gasana**



Annexe de la lettre datée du 10 décembre 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies

Après avoir lu le communiqué publié par le gouvernement de Kinshasa, par l'intermédiaire de son représentant auprès de l'ONU et à Bruxelles, le Gouvernement rwandais tient à déclarer ce qui suit :

- Le commandant de la Force de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) s'est rendu à Kigali le 6 décembre 2001 où il a eu des entretiens avec de hautes personnalités du Gouvernement rwandais. Il a catégoriquement démenti que la MONUC ait observé le type de mouvement de troupes décrit par le gouvernement de Kinshasa.
- Le gouvernement de Kinshasa devrait exposer ses préoccupations à la Commission militaire mixte (CMM) et à la MONUC, afin qu'une enquête soit ouverte. C'est la procédure établie suivie par toutes les parties qui respectent l'Accord de Lusaka.
- Le Gouvernement rwandais n'a pas modifié le déploiement de son armée dans la République démocratique du Congo. L'affirmation selon laquelle les informations en question n'auraient pas été démenties et auraient été observées par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ngongi, est une question à régler entre lui et M. Itoki.
- Il suffit de dire que le Rwanda a déployé des forces sur les nouvelles positions défensives convenues dans les plans de Harare, à Kalemie et dans d'autres endroits, au Katanga, comme prévu. Il est faux d'affirmer que 3 000 soldats de l'Armée patriotique rwandaise sont entrés à Bukavu. Par ailleurs, la MONUC a enquêté sur des accusations antérieures concernant Kanyabayonga et les a jugées infondées. Le gouvernement de Kinshasa devrait demander l'ouverture d'une enquête par la MONUC/CMM avant de saisir le Conseil de sécurité, lequel en tous cas exigera les faits tels qu'établis par la Mission.
- Le 12e Comité politique a ordonné qu'il soit mis fin à l'occupation de Muliro par les Forces armées congolaises (FAC) en violation de l'Accord de Lusaka. La raison pour laquelle Kinshasa parle de mouvements de troupes constitue une vaine tentative de rapporter cette décision.
- Dans sa résolution 1376 (2001), le Conseil de sécurité a demandé au gouvernement de Kinshasa de mettre fin à toutes formes d'assistance aux groupes armés. Depuis mai 2001, les FAC ont établi une base à Mulero afin de ravitailler et d'appuyer l'Armée pour la libération du Rwanda (ALIR) et les Forces pour la défense de la démocratie (FDD), et faciliter leurs mouvements. Les combats signalés le long du lac Tanganyika, à Fizi et Mwenga notamment, sont un résultat direct de cette violation. Les commandants des FAC participent directement au commandement de ces forces.
- Toutefois, le transfert de la guerre au Rwanda n'a pas donné de résultats jusqu'à présent. Il est pratiquement certain que les FAC perdront leur base tactique, suivant les procédures établies ou par éviction. L'échec probable de son projet explique pourquoi le gouvernement de Kinshasa crie au loup.

- Ces allégations absurdes proférées par le gouvernement de Kinshasa montrent clairement qu'il est préoccupé en premier lieu par la survie des forces de l'ALIR (ex-Forces armées rwandaises et Interahamwe). Ses forces les plus proches sont déployées à Mbandaka.
 - Il n'est pas surprenant que le gouvernement de Kinshasa ait brusquement perdu tous les autres « agresseurs » et leurs « créations », à l'exception du Rwanda. Il tente de sauver la seule force effective à sa disposition – les ex-FAR/Interahamwe (ALIR) – parce qu'il ne croit pas en un règlement négocié du conflit par l'application des dispositions de l'Accord de Lusaka.
-